

L'ASSEMBLEE DE PAROISSE DE BLONAY - SAINT-LEGIER EST CONVOQUEE LE MARDI 28 NOVEMBRE 2023 A LA MAISON PICSON A 20H00

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'Assemblée. Lecture des principes constitutifs de l'EERV.
- 2. Approbation de l'ordre du jour.
- 3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 19 MARS 2023. Ce PV peut être consulté sur le site internet de la paroisse.
- 4. Rapport d'activité sur la marche de la paroisse (Marc-Henri Pasche).
- 5. Communications des pasteurs (L. Jordan / A. Lelièvre).

 Présentation de la nouvelle secrétaire de paroisse Sandra Spicher.
- 6. Nouvelles de la région, assemblée régionale et dotations (Pierre Lambelet).
- 7. Echo du Synode (F. Schneiter).
- 8. Budget de la paroisse pour l'exercice 2024 (Paul de Micheli).
- 9. Rapport de la Commission de gestion sur le budget (Rolf Urech). Discussion sur le budget et adoption par l'assemblée.
- 10. Renouvellement du Conseil de Paroisse (Marc-Henri Pasche).
- 11. Projet de vitraux (Chantal Carrard).
- 12. Propositions individuelles.

Pour les interventions concernant des sujets ne figurant pas à l'ordre du jour, prière d'aviser le bureau de l'assemblée de paroisse au plus tard 10 jours avant l'assemblée.

Prière de clôture.

Verre de l'amitié.

Henri Mérinat, Président

Jacques-Louis Rochat, secrétaire AP

1/2